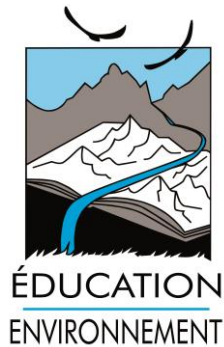


Dossier de présentation



B. P. J. E. P. S.

Spécialité « animateur »

Mention « Éducation à l'Environnement
Vers un Développement Durable »

Et CC « Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs »

Directeur : Monsieur Jacques LACHAMBRE

Référencé Datadock

En partenariat avec :



BIGORRE-PYRÉNÉES

Session 2020 2022

FICHE DE SYNTHÈSE

Organisme de formation :

EDUCATION ENVIRONNEMENT 64

Statut Juridique :

Association loi 1901

Adresse de l'organisme de formation :

Education Environnement 64 - 2 rue Pats - 64260 BUZY 05.59.21.06.60
education.environnement.64@wanadoo.fr

Intitulé du diplôme :

B.P.J.E.P.S Spécialité animateur, Mention « Education à l'environnement vers un développement durable » délivré par le Ministère Jeunesse et Sports.

Site de la formation :

Education Environnement 64 - 2 rue Pats - 64260 BUZY

Date de début de formation :

4 novembre 2020

Date de fin de formation :

31 Mars 2022

Directeur de l'organisme de la formation :

Jacques LACHAMBRE,

Date limite d'inscription à la formation : 15 septembre 2020

Sélection : 5 et 6 octobre 2020

Responsable pédagogique : M._LACHAMBRE Jacques

Nombre d'heures en centre de formation : 721 heures (616 heures BPJEPS + 105 heures CC)

Nombre d'heures en entreprise : 742 heures minimum (616 heures BPJEPS + 126 heures CC)

Coût pédagogique : 8 652 € (12€/heure)

Organisme de formation référencé Datadock

Les objectifs :

Permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences et être autonome pour :

- **Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans le champ de l'EEDD, en relation avec les structures,**
- **Encadrer des actions d'éveil, de découverte et d'animation pluridisciplinaires dans le domaine de l'EEDD en prenant en compte tous les publics,**
- **Garantir la sécurité du public en fonction du lieu,**
- **Contribuer au développement de l'éducation à la nature dans tout territoire,**
- **Diriger un Accueil Collectif de Mineurs (Accueil de loisirs, séjours de vacances, camps).**

Le déroulement et les contenus de formation

La formation s'articule autour de deux axes majeurs de la fonction d'un animateur généraliste professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire ayant reçu une spécialité de formation en EEDD.

Ces axes sont exprimés en blocs thématiques de compétences.

Blocs thématiques	Les UC et objectifs intermédiaires concernés	Volumes horaires
Conduire des actions d'animation dans le champ de l'EEDD	<p>UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics</p> <p>UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de « l'éducation à l'environnement vers un développement durable »</p> <p>UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de « l'éducation à l'environnement vers un développement durable »</p>	<p>De novembre 2020 à juin 2021</p> <p>336 heures</p>
Mettre en œuvre un projet d'animation	<p>UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Produire des écrits professionnels Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure</p> <p>UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure</p>	<p>De Septembre 2021 à Mars 2022</p> <p>280 heures</p>

Tableau récapitulatif des contenus abordés.

Blocs thématiques	Objectifs	Contenus en Organisme de Formation	UC
<p>De novembre 2020 à juin 2021</p> <p>336 heures</p> <p>Contribuer au fonctionnement d'une structure</p>	<p>Analyser et prendre en compte le contexte de l'éducation populaire et de l'animation en général</p>	<p>Le groupe scolaire Les familles en loisirs Les groupes « tous publics », Les ACM</p>	1, 3
	<p>Revoir les notions de base de l'éducation à l'environnement et</p>	<p>Historique, valeurs et principes Les enjeux du développement durable Les principaux acteurs et réseaux Les différents cadres d'intervention (éducation</p>	et 4

<p>Connaissances techniques et scientifiques (connaissances naturalistes et environnementales développement durable et pratiques de terrain)</p> <p>Conduire des actions d'animation dans le champ de l'EEDD</p>	du développement durable	formelle, non formelle et informelle) Des fondements au Grenelle Les Agendas 21 Les COP changement climatique Forces et contraintes.
	Acquérir une bonne démarche scientifique	Détermination et classification chez les végétaux et les animaux. Notions d'écosystème et de relation Les différents biotopes Écologie générale et appliquée.
	Identifier les différentes méthodes pédagogiques	Les 3 modèles de l'apprentissage Pédagogie de projet Pédagogie de l'éco-formation pédagogie de l'alternance.
	Expérimenter les différentes approches pédagogiques	Les activités ludiques, sensorielles, artistiques, culinaires, scientifiques, d'expression (par les mots, par le corps), les activités de bricolage.
	Encadrer un groupe	L'accueil Faire et laisser faire Impulser, favoriser la dynamique de groupe Gestion des conflits et dysfonctionnements. Les règles de sécurité et d'hygiène.
	Les publics	Protection de l'enfant et maltraitance. Identification des caractéristiques des publics selon l'âge (physiologique, psychologique, cognitif...) Développement de l'individu Les besoins des différents publics Rythmes de l'enfant Identifications des attentes Les publics spécifiques avec handicaps
	Comprendre les rôles de l'animateur	Avec le public (sécurité, communication, responsabilité, autorité, accompagnement...) Par rapport à lui même (s'interroger, évaluer, responsabilité...) - Par rapport à l'équipe et à l'environnement (se situer, participer, aménager, respecter...) La vie quotidienne avec les enfants (repas, repos, hygiène, communication avec l'extérieur).
	Savoir construire une séance d'animation	Méthodologie de construction (sensibilisation, préparation, aménagement, accueil, rythme...). Le principe de l'alternance.
	Prendre en compte les potentialités et contraintes du milieu d'animation	Méthode de repérage actif (La carte parlante) La réglementation des espaces et espèces.
	Savoir utiliser les outils pédagogiques techniques et scientifiques	Identification des outils existants élaborés par les réseaux et structures spécialisées. Prise en main de ces outils.
Savoir concevoir un outil inexistant ou modifier un outil inadapté	Comment se constituer et entretenir une boîte à outils utiles et adaptés. Techniques de conception et de réalisation d'outils.	

Blocs thématiques	Objectifs	Contenus en organisme de formation	UC
<p>De Septembre 2021 à Mars 2022</p> <p>280 heures</p> <p>Mettre en œuvre un projet d'animation</p>	Repérer et identifier les besoins, ressources et contraintes du milieu pro	Méthodologie de projet - Identifier des besoins - Définir des objectifs - Elaborer un plan d'action Démarche de diagnostic Mise en perspective des éléments recueillis.	<p>1</p> <p>et</p> <p>2</p>
	Fonctionnement d'une structure	Statut juridique et organigramme La représentation et la communication externe Gestion et Administration Le fonctionnement associatif La fonction publique territoriale La gestion du matériel et des ressources Généralités sur le droit du travail.	
	Approfondir ses connaissances sur les valeurs de la citoyenneté, laïcité et de l'éducation populaire	Cadre institutionnel français Déclaration des Droits de l'Homme, Convention Internationale des Droits de l'Enfant Historique et contextes d'apparition du concept d'éducation populaire. Projet éducatif de la structure.	
	Savoir inscrire son projet dans une logique réglementaire et les dispositifs existants	Responsabilité civile et pénale Connaissances règlementaires relatives à l'encadrement des différents publics Contraintes liées aux personnes et aux situations éducatives Identifier les principaux dispositifs en cours et les évènementiels.	
	Savoir évaluer son projet, son action.	Les indicateurs opérationnels Les indicateurs d'écart entre la prévision et le réel Les grilles d'évaluation.	
	S'exprimer en entretien et en réunion	Se présenter Les bases théoriques de la communication (schéma, limites, cadre de références...) L'expression orale (les conditions de l'émission, le feed-back, les gestes et postures...) La voix (respiration, tenue du son, espace sonore, registre vocal, brouillages ...)	
	Elaboration d'un dossier professionnel	Les formes d'écrits : compte-rendu, note de synthèse, échéancier ... Expression écrite Élaboration d'un document pédagogique.	
	Faire un bilan	Approches de différents types de bilans et valorisation en nouvelles perspectives	

Certificat Complémentaire

« Directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs »

Le CC « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs » atteste des compétences à assurer les fonctions de directeur d'un accueil collectif de mineurs, conformément à l'arrêté du 7 novembre 2017 et les annexes parues au JORF n°0279 du 30 novembre 2017.

En particulier, l'organisation de mini séjours/mini camps en ACM sera valorisée ; ce qui semble, dans l'évolution naturelle des accueils de loisirs, une dimension éducative à promouvoir de façon active.

❖ Les objectifs :

Conduire une action de direction d'Accueil Collectif de Mineurs, qu'il s'agisse d'un séjour de vacances, un camp sous toile, un accueil de loisirs extrascolaire, un accueil périscolaire ou un accueil de scoutisme.

OI. 1 EC : Organiser et évaluer les activités

- ✓ Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur
- ✓ Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique
- ✓ Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur.

OI. 2 EC : Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs

- ✓ Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques
- ✓ Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes
- ✓ Mettre en œuvre une organisation de travail collectif (personnels pédagogiques et techniques) au service de l'accomplissement du projet pédagogique

OI. 3 EC : Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

- ✓ Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant en compte des contraintes et ressources contextuelles
- ✓ Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif

❖ **L'organisation générale :**

✓ Formation théorique :

- Du 12 au 16 avril et du 19 au 23 avril 2020 au centre de vacances de Pont de Camps (Laruns, en Vallée d'Ossau). Hébergement obligatoire.
- Du 6 au 10 septembre 2020 à Buzy

✓ Formation pratique : Entre le 24 avril et le 31 août 2020.

Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours. Au moins la moitié de ces 18 jours doit être réalisée sur des accueils extrascolaires, des séjours de vacances ou des accueils de scoutisme. En cas de fractionnement des stages, ceux-ci ne pourront être réalisés en plus de 3 parties.

De plus, il est conseillé aux candidats la réalisation d'une partie avec hébergement d'au moins 3 nuits.

Il est recommandé que ces stages soient réalisés au sein d'équipes composées d'au moins 2 animateurs. Il est préconisé que les candidats puissent présenter au moins une expérience en apparaissant effectivement en tant que directeur dans la fiche complémentaire de déclaration de l'ACM.

Il est nécessaire que les stagiaires exercent réellement des fonctions avec le niveau de responsabilité attendu d'un directeur :

- Organiser et évaluer les activités
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs